

Vers un contrat social renouvelé

Déclaration de la société civile par le Comité des ONG sur le développement social

*Pour la 61^e session de la Commission du développement social des Nations dont le thème est :
« Plein emploi productif et travail décent pour toutes et tous : surmonter les inégalités pour
accélérer la reprise après la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre intégrale du
Programme de développement durable à l'horizon 2030. »*

La capacité d'espoir humaine constitue la base des efforts en cours de la communauté internationale visant à œuvrer pour un meilleur avenir. Cet espoir pour l'avenir a joué un rôle central dans les progrès précédemment réalisés en termes de réflexion et de création du contrat social, comme les buts et objectifs formulés lors du Sommet mondial pour le développement social de 1995 ou le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est également crucial pour le perfectionnement continu du contrat social nécessaire au cours des prochaines années, mentionné dans le rapport « Notre Programme commun »¹ du Secrétaire général.

Le travail, l'emploi et la subsistance ont toujours occupé une place centrale dans le contrat social. Les sociétés sont avantagées lorsque davantage de personnes sont productives et contribuent à la croissance de leur pays. Des emplois productifs et un travail décent sont des éléments clés pour parvenir à éradiquer la pauvreté et s'assurer que chaque individu contribue à et soit en mesure de bénéficier d'un monde qui est toujours plus interdépendant. C'est également le cas d'éléments tels que des conditions de travail humaines, l'accès équitable à l'emploi indépendamment des origines, des salaires suffisants pour répondre aux besoins basiques et des protections sociales basiques, reconnus comme des inextricables de vies décentes et dignifiées. Cette réclamation morale est depuis longtemps reconnue dans le régime des droits internationaux, par exemple dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme², qui défend le droit à des conditions de travail justes et favorables, ainsi que dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels³, qui maintient le droit au travail et à un niveau de vie adéquat.

Le Comité des ONG sur le développement social est ravi que les liens vitaux entre l'emploi et le contrat social soient reflétés dans le thème prioritaire de la 61^e session de la Commission du développement social. Il remarque l'importance ainsi que les obligations particulières de l'ODD numéro 8, sur le plein emploi productif et un travail décent pour toutes et tous, et de l'ODD numéro 10, sur la réduction des inégalités au sein de et entre les pays. Les progrès de ce type représenteront une composante centrale de toute considération de ce que le Secrétaire général a décrit en tant qu'éléments essentiels du contrat social reposant sur « la confiance, l'inclusion, la protection et la participation, et ce qui est bon pour les gens et la planète »⁴. Les chocs et défis récurrents, allant de la reprise après la pandémie de COVID-19 et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, à l'inflation mondiale sévère et la généralisation de l'insécurité alimentaire, démontrent une réalité inévitable : les structures économiques mondiales actuelles, indépendamment de niveau des revenus dans un pays, n'assurent pas le bien-être de tous. Ces

préoccupations exigent une coopération financière mondiale à des niveaux beaucoup plus profonds et plus significatifs, y compris en ce qui concerne les politiques et structures du travail. C'est à cette fin que les suggestions ci-dessous sont faites.

Des approches politiques transversales pour promouvoir le travail décent et le plein emploi

Afin de promouvoir un travail décent⁵, il est nécessaire d'instaurer une stratégie exhaustive et intégrée englobant un éventail de domaines politiques et impliquant une variété de parties prenantes.

La formalisation de l'emploi sera vitale. Aujourd'hui, les travailleurs informels représentent 60 % de la population active mondiale. À l'échelle mondiale, 58 % des femmes qui travaillent le font dans l'économie informelle. Les politiques devraient promouvoir la protection et l'incorporation des travailleurs, indépendamment de la configuration de leur foyer, dans l'économie informelle au sein de l'économie générale. Des travailleurs migrants sont confrontés à des difficultés et des abus sous la forme de salaires bas, de conditions de travail indignes, de l'absence de protection sociale, du refus de liberté d'association et des droits des travailleurs, de discrimination et de xénophobie.

Des systèmes de protection sociale comprenant des socles sont essentiels pour réduire les inégalités. Combinés à l'établissement d'un salaire minimum non-discriminatoire, ils constituent une manière directe de faire face aux inégalités et à la différence de rémunération entre les hommes et les femmes, en plus de protéger les familles de travailleurs pendant les crises comme la pandémie de COVID-19. Une protection sociale universelle⁶ et un accès universel aux soins de santé, à l'éducation et aux services essentiels fournissent des moyens matériels qui permettent aux gens d'être en mesure d'échapper à la pauvreté persistante. Cependant, l'exclusion sociale ne pourra être éliminée que par le biais de processus et systèmes éducationnels permanents qui favorisent les capacités intellectuelles, sociales et morales. Un fonds de protection sociale mondial constitue un outil qui pourrait permettre d'instaurer des systèmes et socles de protection sociale universelle pour les plus de quatre milliards de personnes qui sont encore exclues⁷.

L'accès à une *éducation de qualité* est central pour donner davantage d'autonomie aux personnes marginalisées et vulnérables, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté extrême, augmentant leur potentiel de gains et créant une population active productive. Au-delà de leur impact direct sur le marché du travail, les programmes d'éducation et de formation peuvent préparer les jeunes et les adultes à devenir les constructeurs de sociétés durables vivant en harmonie avec le monde naturel. L'engagement à une éducation de qualité implique des devoirs envers les enseignants, notamment des conditions de travail décentes, les droits du travail, un salaire suffisant et des opportunités de contribuer aux décisions politiques relatives à l'éducation.

Les programmes de formation de compétences et d'éducation numériques, notamment d'éducation et de formation professionnelles, jouent un rôle de plus en plus important dans l'emploi productif au 21^e siècle, et les gouvernements doivent assurer l'accès aux technologies numériques pour tous, y compris les femmes et les filles, les jeunes, les personnes âgées et les personnes atteintes d'invalidités ainsi que celles vivant dans la pauvreté extrême. La parité hommes-femmes dans les professions et alternatives à l'école formelle doit être reconnue et utilisée pour transformer les systèmes éducatifs.

Un appel à l'action

Les objectifs exprimés dans les ODD et autres programmes mondiaux sont ambitieux. Les atteindre au rythme nécessaire exigera des modèles de relations, d'interactions et de coopération entièrement nouveaux parmi les États membres, la société civile, les communautés locales, le secteur privé et les nombreuses autres parties prenantes. Le mouvement vers les objectifs d'égalité, de santé, de savoir et de cohésion – et pas simplement la poursuite d'une croissance macroéconomique – nécessitera, au minimum, une reprise centrée sur les êtres humains et forgée par des modèles économiques qui protègent le nombre naturel tout en favorisant la prospérité humaine. Une évaluation systématique d'une participation pleine, authentique et basée sur les droits permettra de partager les connaissances, les expériences et les approches innovantes en matière de politique et de gouvernance publiques. Cela formera une base grâce à laquelle chaque nation pourra réduire les inégalités, sous leurs différentes formes, et promouvoir le principe d'opportunité des poursuites pour tous.

C'est en prenant compte des considérations ci-dessus que nous présentons les appels à l'action suivants pour les États membres :

- Investir dans des socles de protection sociale pour tous les membres de la société, sans discrimination aucune et indépendamment de la nationalité ou de la situation d'emploi and.
- Encourager un progrès économique holistique soutenu par le biais d'innovations technologiques durables qui visent à équilibrer l'harmonie sociale et la protection du monde naturel.
- S'engager vis-à-vis de politiques avant-gardistes de financement et de création d'emplois. Les institutions d'État devraient créer des initiatives visant à encourager le secteur privé (entreprises, industrie) à respecter un devoir essentiel : investir dans le développement et la libération des talents des jeunes.
- S'assurer que les jeunes disposent d'un chemin vers l'emploi. Programmer la transition à un travail décent nécessite d'investir dans l'éducation et des formations de qualité pour tous. L'accès à une éducation et une formation de qualité pour les membres les plus désavantagés de la population d'une nation devrait être une priorité. Des formations professionnelles pour les compétences techniques comme générales doivent être dispensées.
- Bâtir des économies dynamiques, durables, innovantes et centrées sur les personnes qui favorisent l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, l'accès à un travail décent pour tous et des opportunités d'améliorer l'alphabétisation numérique.

Vers une prospérité partagée : un Sommet social mondial et au-delà

Le Sommet mondial pour le développement social de 1995 et son historique Déclaration de Copenhague⁸ ont marqué un tournant décisif, lorsque la réflexion sur le développement s'est concentrée avec une clarté sans précédent sur les objectifs centraux que sont l'éradication de la pauvreté, le plein emploi pour tous et l'intégration sociale. Ces valeurs et engagements demeurent essentiels aujourd'hui et sont d'ailleurs intégrés dans les ODD. Dans le même temps, de nombreux défis ont évolué au cours des trente dernières années.

C'est la raison pour laquelle c'est le moment idéal pour un second Sommet social mondial, comme l'a encouragé le Secrétaire général pour 2025. Le processus préparatoire pour un tel sommet fournirait des opportunités nécessaires d'obtenir une perspective, de faire l'inventaire et d'identifier les leçons tirées, tout en suscitant un regain d'élan et en forgeant une vision renouvelée et un engagement « à instaurer une meilleure qualité de vie pour tous »⁹.

En 1995, à l'aube du cinquantième anniversaire des Nations Unies, les dirigeants mondiaux ont engagé leur pays dans la construction d'un monde dans lequel tous les hommes et toutes les femmes pourraient « exercer les droits, utiliser les ressources et partager les responsabilités qui leur permettent de mener une vie satisfaisante et de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de l'humanité »¹⁰. Cette vision d'effort partagé, de responsabilité commune et de participation universelle est nécessaire aujourd'hui plus que jamais. En effet, atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat est impossible sans elle. Alors répondons présents face à ses exigences et ne prenons pas de retard dans la prise des mesures nécessaires pour transformer cette vision en réalité sociale, économique et politique.